

## FORMATION PROFESSIONNELLE QUALIFIANTE ET DIPLOMANTE AU METIER D'AGENT DE SANTE COMMUNAUTAIRE

### 1. CARACTERISTIQUES GENERALES :

**INTITULE** : Formation d'**Agent de Santé Communautaire (ASC)** débouchant sur un diplôme d'école délivré par l'INSTITUT SUPERIEUR D'ETUDES MEDICALES (ISEM)

**OPERATEUR** : ALEFS, en partenariat avec ISEM

**PUBLIC** : 16 élèves, femmes et hommes

1. **Talibés ou anciens talibés** ayant fini leur processus de formation coranique présentés par des daaras partenaires ou des associations de soutien aux talibés.

2. **Jeunes filles ou jeunes femmes** bénéficiaires d'ALEFS ayant déjà mené des actions de solidarité dans la communauté.

**LIEU** : CITE DES ENFANTS (ALEFS)

### 2. CONDITIONS D'ENTREE ET DE FORMATION

#### a. **Sélection** (*effectuée par ALEFS*) :

Age plus de 18 ans, parlant le wolof, ne possédant pas de diplôme

Pas de prérequis de niveau mais chaque candidat doit présenter un dossier comprenant son CV et un projet de formation inclus dans un projet personnel ou professionnel allant au-delà

#### b. **Frais de scolarité** : 100 000 FCFA payés avant l'entrée

#### c. **Durée du programme pour les élèves** :

Session de **11 mois** comprenant :

- Préparation individuelle à l'entrée : 1 mois en accompagnement individuel
- Préformation dont formation au wolof écrit : 1 mois
- Formation métier : 8 mois
- Suivi-intégration en fin de formation : 1 mois

#### d. **Dates** :

- Entrée individuelle : novembre
- Formation collective : 1<sup>er</sup> décembre 2020 à août 2021
- Suivi intégration septembre 2021

#### e. **Conditions de formation** :

##### - **Hébergement, Repas et transports** :

ALEFS ne prend en charge ni l'hébergement, ni les repas ni les transports. Les horaires de cours seront aménagés en conséquence (8h 30 / 13h).

#### **f. Assiduité :**

L'assiduité est obligatoire. Concernant les étudiants anciens talibés, il doit être clair que ce sont bien d'anciens talibés mais non des talibés en cours de formation. Un engagement écrit sera demandé à l'élève et au maître coranique, s'il est orienté par un maître coranique. Aucune absence pour des raisons liées à la poursuite d'une formation religieuse ne sera acceptée. En revanche, le vendredi après-midi est laissé libre.

#### **g. Validation de la formation : diplôme d'école délivré par l'ISEM**

- Partie pratique : validation des deux stages
- Partie théorique : contrôle des connaissances par examen final

### **3. CARACTERISTIQUES PEDAGOGIQUES :**

- La formation est dispensée en wolof. Toutefois, une initiation au français sera proposée de façon facultative.
- Accompagnement global individuel et formations complémentaires assurées par ALEFS :
  - Formation préparatoire : installation de la formation, alphabétisation en wolof (premier mois en wolof, ensuite 2 ou 4 h par semaine) et initiation facultative au français
  - Soutien (cours complémentaires) assuré pour élèves en difficultés
  - Accompagnement à la réalisation par chaque talibé d'une sorte d'état des lieux sanitaire de son daara ou ex-daara puis d'un projet de renforcement de l'hygiène dans son daara ou ex daara
- Formation professionnelle sanitaire « classique » assurée par l'ISEM
  - 6 mois cours théorique
  - Deux stages d'un mois, suivis par les formateurs de l'ISEM

### **4. Comité de Pilotage :**

L'ensemble du projet est suivi par un Comité de Pilotage composé de :

- Le président d'ALEFS
- Le directeur de l'ISEM et le responsable pédagogique de la formation ASC de l'ISEM
- Deux membres de l'équipe pédagogique d'ALEFS
- Deux représentants des maîtres coraniques